

DOSSIER DE CANDIDATURE
CERTIFICAT DE SPECIALISATION



Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne
« Promotion et animation d'actions de prévention Primaire
Sport Santé »

Session du 09 novembre 2020 au 8 avril 2021

Identification du candidat :

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] Mobile : [] [] [] [] []

Mél :@.....

Nationalité :

Situation de famille : célibataire marié(e) divorcé(e) veuf(ve) / nombre d'enfants :

Photo
d'identité
à coller

Situation au regard de l'emploi :

Etes-vous : **Salarié(e)** Type de contrat : (CDI, CDD, CAE, CUI, etc.)

Fonctionnaire Demandeur d'emploi

Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le :

N° identifiant :

Sans emploi non inscrit oui non

Bénéficiaire du RSA oui non

Durée totale en nombre de mois de votre **expérience, professionnelle ou non**
(y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise(s) en charge envisagée(s) pour votre formation :

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :

A la **caisse** de (ville, département) :

A quel **titre** (personnel, ayant-droit, étudiant...) :

N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] []

ATTENTION : Si vous êtes inscrit(e) à la Sécurité Sociale Etudiante, il vous faudra à partir du 31/12/2014
vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Êtes-vous en situation de handicap ? Oui non

Niveau d'études ou de formation

Niveau 3 : Brevet des collèges

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau 3 : BEP / CAP

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau 4 : Baccalauréat

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau 5 : DEUG -DUT

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau 6 : Licence

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau I : Master, DESS, Doctorat, etc

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Diplôme sportif :

BAPAAT Date :

TC 1 Date :

BEES 1 Précisez :

BPJEPS Précisez :

DEJEPS Précisez :

AUTRES Précisez :

Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFD, BASE...)

DOSSIER A RETOURNER avant le 26 septembre 2020

au

CREPS de BORDEAUX-AQUITAINE Service Formation

653 cours de la libération 33 405 TALENCE Cedex

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir 18 ans
- Être titulaire d'un **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)** ou d'un **Brevet d'Etat d'Educateur Sportif** ou d'une **Licence** ou d'un **Master STAPS** ou être titulaire de la **filière sportive territoriale (ETAPS)**
- Justifier d'une expérience dans un projet sportif de territoire (exemples : Conseil Général de la Gironde : EMS, TLMS, CAP 33, Sports Vacances,...)
- Remplir le document Projet professionnel et exposé des motivations (joint au dossier)

CALENDRIER

Dépôt du dossier d'inscription au CREPS :

Date limite le 26 septembre 2020 (cachet de la poste faisant foi)

La sélection :

Une sélection sera effectuée sur étude du dossier et complétée par un entretien avec le jury.
Cependant, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places disponibles, une épreuve d'entretien avec le jury à partir du curriculum vitae et du dossier sera organisée.

Durée de la formation :

145 heures composées comme suit :
- 105 heures en Centre de formation
- 40 heures en Structure

Dates de la formation :

Du 9 novembre 2020 au 08 avril 2021 au CREPS de BORDEAUX (Talence)

Une convocation sera adressée 10 jours avant le début de la formation.

Je, soussigné(e) _____, certifie l'exactitude des renseignements fournis et présente **ma candidature** pour entrer en formation au **Certificat de Spécialisation "Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne"**.

Fait à....., le

(Signature)

COÛT de la FORMATION

Frais d'inscription : 30,00 € (non remboursables)

Coût de la formation :

Sans prise en charge par un OPCO : 6,00€/H, soit 630,00 € (*)

Avec prise en charge par un OPCO : 12,00€/H, soit 1260,00 € (*)

()ATTENTION : tarifs non contractuels, pouvant faire l'objet de modifications*

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides. Le service financement des formations du CREPS se charge d'étudier la solution la plus adaptée à chaque cas. Il est conseillé de contacter :

Madame Aline VATTIER-PETRO : 05.56.84.48.10 - mél : aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait de ce dossier d'inscription.

Restauration possible sur place, pas d'hébergement au CREPS mais diverses possibilités à proximité. Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la formation comprend des déplacements.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Aline VATTIER-PETRO
Responsable administrative
Tél : 05.56.84.48.10

Mél : aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Lionel DUMAIN
Coordonnateur de la formation

Mél : lionel.dumain@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Le dossier d'inscription est à retourner **COMPLET**

au

CREPS de BORDEAUX-AQUITAINE-

Service Formation

(A l'attention d'Aline VATTIER-PETRO)

653 Cours de la Libération – 33405 TALENCE Cedex

Avant le 26 septembre 2020

Secrétariat Formation : Aline VATTIER-PETRO - 05.56.84.48.10

Mél : aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

DOCUMENTS A FOURNIR

Aucun dossier incomplet ou posté après la date de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.

- Une copie d'un **Diplôme d'Etat** (DE JEPS) ou d'un **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport** (BPJEPS) ou d'un **Brevet d'Etat d'Editeur Sportif** ou d'une **Licence** ou d'un **Master STAPS**
- 2 photos d'identité** portant au dos votre nom et la formation demandée (dont une collée sur la 1^{ère} page).
- Un exemplaire de votre **curriculum vitae** détaillé précisant notamment votre expérience professionnelle, sportive et éventuellement pédagogique, accompagné d'une **lettre de motivation**.
- Une copie de votre **attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*).
La carte vitale n'est pas recevable.
- Une attestation d'assurance** individuelle-accident et responsabilité civile (*à se procurer auprès de sa compagnie d'assurance habitation ou véhicule*), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*).
- Une **copie de la carte professionnelle** (pour les titulaires de DE JEPS, BPJPES, BEES, Licence, Master)
- Une **attestation de l'employeur pour les titulaires de la filière sportive territoriale**
- Un justificatif de domicile
- Un **chèque** daté et signé, **libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du CREPS de Bordeaux-Aquitaine**, d'un montant de **30,00 €** pour les frais de candidature (non remboursables).
- Si vous êtes européen(e) deux copies recto-verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou **passport en cours de validité**.
- Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, une photocopie de votre **titre de séjour en cours de validité**.
- 2 enveloppes** format 22 x 11 affranchies au tarif en vigueur et **libellées à vos nom et adresse**.
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** (à titre de garantie de paiement pour le CREPS).
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une **attestation de prise en charge financière** (exemplaire joint au dossier) avec signature et cachet du responsable de cet organisme.



Le CREPS de Bordeaux-Aquitaine met à votre disposition un service D'AIDE AU FINANCEMENT

Il existe diverses possibilités de prises en charge pour vous aider à financer votre formation, en totalité ou en partie. L'accès aux différents dispositifs existants dépend de votre situation personnelle, sociale, familiale et surtout, de votre situation au regard de l'emploi.

Les droits ne sont pas systématiques et nous vous recommandons d'effectuer vos démarches dès votre inscription aux épreuves de sélection (minimum 8 semaines avant l'entrée en formation).

LES AIDES POSSIBLES VARIENT SELON VOTRE STATUT :

➤ **Agé(e) de moins de 26 ans** :

Contactez la Mission Locale de votre secteur. Prévoir un accompagnement sur une longue période avant de pouvoir prétendre à une aide (**PRF (Programme Régional de Formation)**, FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), Contrats aidés (PEC) ...)

➤ **Sans emploi** :

Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, le CREPS peut vous accorder une réduction tarifaire. Pour les demandeurs d'emploi non-inscrits, il est vivement recommandé d'aller vous inscrire et de demander à rencontrer un Conseiller.

Différents dispositifs peuvent être mis en place : **PRF (Programme Régional de Formation)**, AIF (Aides Individuelles à la formation), contrats aidés, CPF (anciennement Droit Individuel à la Formation)etc).

Allocataire du RSA ou bénéficiaire d'autres minima sociaux (il vous faut prendre contact avec votre référent RSA ou votre assistante sociale). Aide possible du Conseil Départemental (FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)...etc).

➤ **Salarié** : (en CDI – CDD) :

Vous devez informer votre employeur de votre projet et solliciter l'organisme auquel il cotise au titre de la formation professionnelle (UNIFORMATION, AFDAS ou tout autre OPCO (Opérateurs de Compétences).

➤ **Travailleur indépendant** :

Vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle. Si vous ne cotisez pas, vous devrez payer vous-même votre formation.

➤ **Sportif de haut niveau** :

Prenez contact avec le CREPS, votre Fédération, votre Ligue, ou encore votre club.

➤ **Personne en situation de handicap** :

Prenez contact d'une part, avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et d'autre part avec le Cap Emploi et/ou avec votre assistante sociale si vous êtes déjà pris en charge.

Attention :

- 1 - Aucune demande d'aide ne peut être acceptée si elle est effectuée au moment d'entrer en formation
- 2 - Les dispositifs sont différents d'une région à l'autre.
- 3 - Les démarches doivent être faites dans votre région d'origine.



ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Par l'employeur, le club ou tout autre organisme

Je, soussigné(e) (nom, prénom) :

Qualité :

Représentant la structure :

N° SIRET :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mél :

Déclare prendre en charge les frais suivants :

- Frais pédagogiques sans prise en charge OPCO, soit 630,00 €**
- Frais pédagogiques avec prise en charge OPCO, soit 1260,00 €**
- Frais d'inscription, soit 30,00 €**
- Frais de restauration, soit 8,60 € par repas : 8,75 € X.....=€ (jour des tests)**
- Frais de restauration, soit 7,20 € durant la formation**

relatifs à la formation du ***Certificat de Spécialisation Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne « Prévention Primaire Sport Santé »*** du 14 octobre 2019 au 06 avril 2020
engagés par (nom, prénom du/ de la candidat/e) :

.....

CES FRAIS DEVRONT ETRE FACTURES A :

Nom et adresse employeur ou association:

.....

.....

.....

Ou directement à l'OPCO si subrogation

Nom et adresse de l'OPCO :

.....

.....

Fait à

Le

Signature du responsable :

Cachet de la structure ou de l'entreprise :

A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Protection des données personnelles

Formation professionnelle – Candidature Certificat de spécialisation

Le CREPS de Bordeaux procède à un traitement de vos données personnelles pour examiner votre candidature à ce certificat de spécialisation et permettre le suivi de votre dossier, sur le fondement de l'exercice d'une mission d'intérêt public prévu par l'article 6 e/ du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre candidature ne pourra être reçue. Ces informations sont en effet requises afin de permettre le suivi, par le CREPS de Bordeaux et la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) de votre dossier individuel et de votre parcours de formation.

Les données enregistrées sont conservées 2 ans par le CREPS de Bordeaux si votre candidature est rejetée, et 50 ans si elle est acceptée. Ces données peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) ;
- les organismes finançant votre formation ;
- les structures vous accueillant en stage ;
- d'autres CREPS en cas de formation sur plusieurs sites ;

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : jean-claude.schliwinski@creps-bordeaux.sports.gouv.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisés.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>